



## Conseil économique et social

Distr. générale  
17 décembre 2015  
Français  
Original : arabe

---

### Commission de la condition de la femme

#### Soixantième session

14-24 mars 2016

#### Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session

extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée  
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,  
développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle »

### Déclaration présentée par Forum Azzahrae pour la femme marocaine, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social\*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

---

\* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



## Déclaration

Le Forum Azzahrae pour la femme marocaine est un réseau qui rassemble plus de 109 associations féministes marocaines œuvrant au Royaume du Maroc en vue de permettre à la femme d'exercer pleinement ses droits légitimes. Le Forum Azzahrae se félicite du choix de la question « l'autonomisation des femmes et son lien avec le développement durable » comme thème prioritaire de la soixantième session de la Commission de la condition de la femme, d'autant plus que la session se tient après l'adoption du programme de développement pour l'après-2015, intitulé « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ».

Dans ce contexte, le Forum contribue aux recherches sur cette question en faisant la déclaration suivante :

Le Forum accueille avec satisfaction particulièrement l'objectif 5 des objectifs de développement durable, « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ».

Il apprécie que les États se soient engagés à réaliser le développement durable dans ses trois dimensions – économique, sociale et environnementale – d'une manière équilibrée et intégrée et à combattre les inégalités à l'intérieur des pays et entre eux.

Il regrette qu'un objectif autonome concernant « la famille » n'ait pas été inclus dans le programme de développement pour l'après-2015 conformément à la résolution sur la « protection de la famille » qu'a récemment adoptée le Conseil des droits de l'homme, en juillet 2015. En effet, le Forum considère qu'il n'est pas possible de réaliser un développement authentique et durable en l'absence d'une famille fondée sur un couple composé d'un homme et d'une femme, et, pour cette raison, il affirme qu'il est nécessaire de tenir compte de cette notion de famille pour réaliser les engagements pris par les États pour ce qui est d'atteindre les objectifs de développement durable.

Il suit avec préoccupation l'augmentation continue de l'âge moyen au premier mariage dans de nombreux pays, qui entraîne une diminution du taux de fécondité et un recul inquiétant des taux de natalité et contribue donc à retarder le développement et provoque l'instabilité sociale. Pour cela, dans la mesure où le Forum est favorable à ce que l'âge au mariage soit repoussé jusqu'à l'âge minimum du mariage, il appelle à adopter des politiques qui encouragent le mariage pour les avantages qu'il procure à la femme et à l'homme sur un pied d'égalité, ainsi qu'aux enfants qui grandissent dans le cadre du mariage.

Il demande instamment que le rôle des femmes en matière de procréation bénéficie d'une attention particulière et que les gouvernements facilitent « l'accès à des services de santé adéquats assurant un bon déroulement de la grossesse et de l'accouchement, et donnant aux couples toutes les chances d'avoir un enfant en bonne santé » (Programme d'action 94, 97, et Beijing +5 72-i), et « l'accès direct aux soins obstétricaux de base et à des services de santé maternelle dotés de matériel et de personnel adaptés » (Beijing +5, 72-b).

Il affirme l'importance sociale de la maternité et le rôle des deux parents dans la famille et dans l'éducation des enfants. Il appelle à prendre des mesures concrètes pour concilier la vie professionnelle et la vie familiale, compte tenu du fait qu'il est

important de réaliser l'équilibre psychologique et intellectuel des mères, qui est une base fondamentale pour atteindre les objectifs relatifs à l'égalité des sexes et, partant, le développement durable. Toute dévalorisation de la maternité, toute diminution de l'engagement des parents envers les enfants et dépréciation du rôle des valeurs religieuses ont des conséquences sociales lourdes et tragiques.

Dans le cadre de la protection des droits de l'enfant à l'instruction et à l'éducation, le Forum appelle à la fourniture de services de santé sexuelle et procréative pour les enfants et adolescents des deux sexes, y compris s'agissant des connaissances, de l'éducation et de la fourniture de conseils en la matière, avec la pleine connaissance et l'accord des parents ou des tuteurs légaux, ce conformément au paragraphe 267 de Beijing +5 qui énonce que « le soutien et les conseils des parents » constituent des éléments essentiels pour les « adolescents... afin qu'ils apprennent à assumer leur sexualité de façon positive et responsable ». Cela sera un facteur essentiel du développement durable.

Il affirme qu'il est nécessaire de respecter le droit souverain de tout pays d'atteindre les objectifs et les cibles du programme de développement pour l'après-2015 conformément aux lois et aux priorités de développement nationales, dans le respect total des différentes valeurs religieuses et morales et des références culturelles qu'il s'est choisies, conformément au chapitre II (Principes) du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement de 1994 ainsi qu'au Programme d'action de Beijing, qui énonce que la « Religion, la spiritualité et les convictions jouent un rôle central dans la vie de millions de femmes et d'hommes, dans la manière dont ils vivent et dans leurs aspirations... la religion, la pensée, la conscience et la conviction peuvent effectivement contribuer à la satisfaction des besoins moraux, éthiques et spirituels des hommes et des femmes et à l'accomplissement de leur potentiel dans la société » (Programme d'action 24).